

⇒ A l'école primaire

Des écoles proposent l'enseignement de l'allemand dès le CE2.

⇒ Au collège et au lycée

- *L'allemand en première, deuxième ou troisième langue vivante.*

La quasi-totalité des établissements scolaires proposent l'allemand en première et / ou deuxième langue vivante. Dans certains lycées, on peut apprendre l'allemand en troisième langue vivante ou en langue renforcée.

- *La sixième à deux langues.*

À la rentrée 2005, 129 sixièmes proposent aux élèves de suivre des cours d'anglais et d'allemand, leur permettant ainsi de poursuivre l'apprentissage commencé en primaire.

Les élèves ayant bénéficié de cet enseignement peuvent, pour les épreuves du baccalauréat, présenter la langue de leur choix en première ou deuxième langue avec de meilleures chances de succès.

- *Les sections européennes*

À la rentrée 2005, on compte 78 sections européennes en allemand dans l'Académie de Lyon. Ouvertes à partir de la 6^{ème} ou de la 4^{ème}, ces sections proposent un enseignement renforcé de langue pendant deux ans.

Lors de la troisième année en section européenne, l'enseignement d'une autre discipline est dispensé partiellement en allemand.

Ces sections offrent la possibilité d'obtenir une mention « européenne » au baccalauréat (quelle qu'en soit la série), très appréciée sur un CV.

Elles facilitent également l'accès aux études supérieures en Allemagne.

Les sections européennes existent également dans des lycées professionnels. Elles permettent d'obtenir un BEP mention « europro » et un baccalauréat professionnel avec une mention européenne.

- *Les voyages et échanges linguistiques d'élèves.*

Chaque année, 120 collèges, en moyenne, mettent en place un échange scolaire avec un établissement allemand. Ce sont 4500 élèves qui sont concernés.

- *Les séjours individuels.*

Fondés sur le principe de l'échange avec un correspondant allemand, ils permettent de suivre, pour un coût modique grâce aux subventions de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), deux à trois mois de scolarité en Allemagne.

Les élèves de seconde peuvent également effectuer un semestre complet dans un lycée allemand (programme « Voltaire »).

De plus en plus de jeunes de l'Académie de Lyon profitent de cette possibilité.

⇒ Après le baccalauréat

Quel que soit le type de formation (BTS, IUT, universités, grandes écoles), l'Allemagne permet souvent plus facilement que les autres pays de trouver une entreprise pour un stage pratique. Ces stages peuvent être subventionnés par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Recherche, l'OFAJ, la Région Rhône-Alpes ou le Secrétariat Franco-Allemand.

De nombreuses universités et écoles supérieures proposent des études permettant d'obtenir des doubles diplômes, très recherchés sur le marché de l'emploi. Huit doubles diplômes peuvent être préparés dans l'Académie de Lyon dans des domaines très variés : sciences de l'ingénieur, génie électrique, chimie / génie des procédés, informatique appliquée, sciences économiques et gestion, français langue étrangère, médias...

Les Académies voisines (Grenoble et Clermont-Ferrand) en proposent également.

La préparation de ces doubles diplômes peut être soutenue financièrement par l'Université franco-allemande (UFA) et la Région Rhône-Alpes.

⇒ Sur le marché de l'emploi

La collaboration économique entre la France et l'Allemagne est exemplaire. Environ 1400 entreprises françaises sont installées en Allemagne et deux fois plus d'entreprises françaises sont des filiales de groupes allemands. La demande de personnels connaissant l'allemand est importante.

Une analyse des offres d'emploi parues dans la presse locale (La Tribune - Le Progrès, ed. de la Loire) du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003 montre que les langues recherchées par les employeurs sont l'anglais (145 offres d'emploi), l'allemand (60 offres d'emploi), l'espagnol (35 offres d'emploi) et l'italien (12 offres d'emploi).



Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter les sites internet suivants :

Académie de Lyon : www.ac-lyon.fr : le site pédagogique, les sites *Relations internationales* ou *Langues*

OFAJ : www.ofaj.org

SFA : www.dfs-sfa.org

Université franco-allemande : www.dfh-ufa.org/

www.forum-franco-allemand.org

www.ciep.fr

Goethe Institut : www.goethe.de et www.goethe.de/ins/fr/



APPRENDRE L'ALLEMAND

DANS L'ACADEMIE DE LYON



Les langues vivantes sont devenues une nécessité à l'heure européenne.

Si l'anglais reste indispensable, il ne suffit plus à une époque où la connaissance de plusieurs langues est un acquis culturel, un gage d'ouverture d'esprit et un atout sur le marché de l'emploi.

L'allemand occupe une place de premier plan en Europe.

Langue maternelle de plus de 110 millions de personnes, c'est surtout la langue du premier partenaire de la France.

Contrairement à ce qu'on entend souvent, l'allemand est une langue dont la structure obéit à des règles simples et peu nombreuses.

Sa logique donne aux élèves un sentiment de sécurité.

L'allemand constitue aussi une excellente préparation à l'apprentissage ultérieur de l'anglais et d'autres langues.

L'Académie de Lyon offre de nombreuses possibilités pour apprendre l'allemand.



